

Séance du 05/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 du mois de juin à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances à la salle Phénix, les membres du Conseil municipal de la Commune de Moissannes, sous la présidence de Madame AUBERGER Mare-Sophie, Maire de Moissannes, dûment convoqués le 1^{er} Juin 2026.

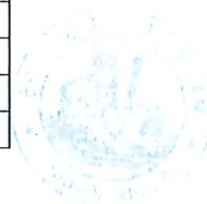
Présents : Madame AUBERGER Marie-Sophie, Monsieur TALABOT Dominique, Monsieur DORLIAT Guillaume, Monsieur BARRA Pierre-Yves, Madame PIARROUX Audrey, Madame BARRAUD Samantha, Monsieur TEXONNIERE Yann, Monsieur JACQUOT Alexis, Madame JANDAUD Véronique, Madame MENUDIER Isabelle et Madame DEVARD Ghyslaine.

Absents : Monsieur JACQUOT Alexis

Procurations : Monsieur JACQUOT Alexis donne procuration à Madame BARRAUD Samantha.

Le secrétariat a été assuré par : Madame PIARROUX Audrey

Nombre de Membres en exercice :	11
Nombre de Membres présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Pour :	11
Votes Contre :	0
Abstention :	0



OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1

Détail par section		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	40 000.00	0.06
	Réductions	55 016.33	0.06
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouverture-Reduction	15 016.33	

REÇU EN PREFECTURE

le 09/06/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

D'AUTORISER la décision modificative numéro 1, ci-dessus, du budget principal de l'exercice 2026 adopté le 24 Avril 2026.

Fait et délibéré en séance

Le 05/06/2026

Le Maire



La secrétaire de séance :

Publiée le :

REÇU EN PREFECTURE

le 09/06/2026

La Présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle

Application approuvée lepalite.com

39_0640874218709905-20260605-2026_032-DE